

**MAISON DES JEUNES MAGI DE MERCIER OUEST INC.**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2023**

**SOMMAIRE**

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Résultats et évolution des actifs nets	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 12
Renseignements complémentaires	13

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
Maison des Jeunes Magi de Mercier Ouest inc.

### *Opinion avec réserve*

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme Maison des Jeunes Magi de Mercier Ouest inc. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2023, et les états des résultats et évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de mon rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion avec réserve*

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes à but non lucratif, l'organisme reçoit des dons et des produits d'autofinancement dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme, et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits reçus, du résultat net, de l'actif à court terme et de l'actif net.

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

*Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

DAC cpa inc.

8150, boul. Métropolitain Est, bureau 330, Anjou (Québec) H1K 1A1 | Tél. : 514.353.2242 | 1.800.361.3919 | Téléc. : 514.353.2606

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

DAC cpa inc.

8150, boul. Métropolitain Est, bureau 330, Anjou (Québec) H1K 1A1 | Tél. : 514.353.2242 | 1.800.361.3919 | Téléc. : 514.353.2606

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.

*DAC cpa inc.<sup>1</sup>*

Anjou  
Le 13 juin 2023

---

<sup>1</sup> Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A122706

DAC cpa inc.

8150, boul. Métropolitain Est, bureau 330, Anjou (Québec) H1K 1A1 | Tél. : 514.353.2242 | 1.800.361.3919 | Téléc. : 514.353.2606

**MAISON DES JEUNES MAGI DE MERCIER OUEST INC.**

**RÉSULTATS ET ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS**

**EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023**

Page 6

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Produits</b>		
Subventions		
CIUSSS - PSOC	164 425 \$	149 303 \$
Ressources humaines et Développement des compétences Canada	4 598	10 314
Ville de Montréal - Programme Jeunesse	123 843	122 513
Autres	52 857	49 634
Ville de Montréal - Alliance pour une solidarité	24 576	20 000
Subvention sur le compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	-	10 000
	370 299	361 764
Dons	5 643	27 341
Autofinancement	38 136	50 427
	414 078	439 532
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales	375 626	316 091
Frais et matériel d'activités	42 126	33 484
Équipement	3 924	24 756
Honoraires professionnels	9 422	10 252
Télécommunications	9 535	8 845
Cotisations et frais divers	4 557	3 777
Frais de formation	4 556	4 762
Déplacements	3 105	3 801
Publicité et promotion	2 914	2 988
Frais de bureau	4 044	3 051
Locations d'équipement	1 571	1 492
Assurances	1 151	1 201
Intérêts et frais bancaires	394	327
Fournitures	70	188
	462 995	415 015
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	(48 917)	24 517
<b>Actifs nets au début</b>	140 288	115 771
<b>Actifs nets à la fin</b>	91 371 \$	140 288 \$

MAISON DES JEUNES MAGI DE MERCIER OUEST INC.

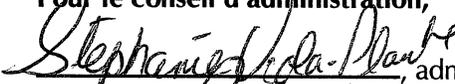
BILAN

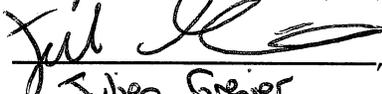
31 MARS 2023

Page 7

	2023	2022
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	238 192 \$	259 804 \$
Débiteurs (note 3)	4 507	5 806
Subvention à recevoir	4 457	9 087
	<hr/>	<hr/>
	247 156 \$	274 697 \$
	<hr/>	<hr/>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	19 877 \$	14 775 \$
Apports reportés (note 7)	95 908	79 634
	<hr/>	<hr/>
	115 785	94 409
Dette à long terme (note 8)	40 000	40 000
	<hr/>	<hr/>
	155 785	134 409
<b>Actifs nets</b>		
Non affectés	91 371	140 288
	<hr/>	<hr/>
	247 156 \$	274 697 \$
	<hr/>	<hr/>

Pour le conseil d'administration,

 administrateur

 administrateur

**MAISON DES JEUNES MAGI DE MERCIER OUEST INC.****FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023**

Page 8

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(48 917) \$	24 517 \$
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	1 299	(3 026)
Subvention à recevoir	4 630	3 236
Créditeurs	5 102	4 440
Apports reportés	16 274	(3 300)
	(21 612)	25 867
<b>Activité de financement</b>		
Emprunts à long terme	-	10 000
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	(21 612)	35 867
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	259 804	223 937
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	238 192 \$	259 804 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

## 1. Statut et nature des activités

La Maison des Jeunes Magi de Mercier Ouest inc. est un organisme sans but lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 23 mars 1987.

C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Sa mission est d'établir et opérer un ou plusieurs lieux de rencontre, d'échange et de détente où les jeunes se sentent bien et peuvent s'exprimer librement et sans contrainte. Ceci, dans l'objectif de formation d'une jeunesse saine, dynamique et responsable au sein d'une société qu'elle sera appelée à diriger demain.

## 2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits d'activités de financement sont constatés lorsque l'activité a eu lieu.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises. Les principales catégories d'immobilisations corporelles utilisées par l'organisme sont le matériel informatique, les équipements et le mobilier de bureau.

### Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent un nombre important d'heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, le solde bancaire et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

**2. Principales méthodes comptables (suite)**

**Instruments financiers**

*Évaluation initiale et ultérieure*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

*Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

*Coûts de transaction*

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

**3. Débiteurs**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Taxes à la consommation	4 507 \$	5 806 \$

**4. Immobilisations corporelles**

Au cours de l'exercice l'organisme a imputé aux résultats des immobilisations corporelles pour un montant de 2 339 \$ (22 323 \$ en 2022).

**5. Emprunt bancaire**

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 16 000 \$ renouvelable annuellement. Tout emprunt relatif à ce crédit autorisé porte intérêts au taux de base plus 3,50 % et est garanti par l'universalité des créances.

**6. Créiteurs**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Fournisseurs et charges à payer	3 413 \$	7 923 \$
Salaires et charges sociales	16 464	6 852
	<u>19 877 \$</u>	<u>14 775 \$</u>

**7. Apports reportés**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Solde au début	79 634 \$	79 634 \$
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	(79 634)	(79 634)
Plus : Montant reçu pour l'exercice suivant	95 908	79 634
Solde à la fin	<u>95 908 \$</u>	<u>79 634 \$</u>

**8. Dette à long terme**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Prêt d'une valeur nominale de 60 000 \$, sans intérêts, obtenu dans le cadre du programme gouvernemental du Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, remboursable jusqu'au 31 décembre 2022. Une aide gouvernementale de 20 000 \$ a été comptabilisée car 33% du prêt sera radié suite au remboursement avant le 1er janvier 2024.	<u>40 000 \$</u>	<u>40 000 \$</u>

## 9. Engagements contractuels

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 8 907 \$ et les versements approximatifs à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2024	1 843 \$
2025	1 766 \$
2026	1 766 \$
2027	1 766 \$
2028	1 766 \$

## 10. Instruments financiers

### Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2023 sont détaillés ci-après.

### Risque de crédit

L'organisme est exposée à un risque de crédit sur les subventions à recevoir et les débiteurs. L'organisme évalue de façon continue les débiteurs sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir.

### Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt variable assujettissent l'organisme à un risque de de flux de trésorerie. En date de fin d'exercice, l'organisme n'utilise pas son emprunt bancaire.

Tableau A	Opérations	J2000 / La Piaule	Vision jeunesse	Total
<b>Produits</b>				
Subventions	145 819	195 519	28 961	370 299
Dons	5 643	-	-	5 643
Autofinancement	38 136	-	-	38 136
	<b>189 598</b>	<b>195 519</b>	<b>28 961</b>	<b>414 078</b>
<b>Charges</b>				
Salaires et charges sociales	157 829	172 070	45 727	375 626
Frais et matériel d'activités	19 389	22 479	258	42 126
Sous-traitants	-	-	-	-
Honoraires professionnels	9 422	-	-	9 422
Équipement	1 340	-	2 584	3 924
Déplacements	1 615	1 128	362	3 105
Fournitures	12	58	-	70
Frais de bureau	3 808	27	209	4 044
Télécommunications	9 471	-	64	9 535
Publicité et promotion	2 359	-	555	2 914
Cotisations et frais divers	4 255	302	-	4 557
Assurances	1 151	-	-	1 151
Locations d'équipement	1 571	-	-	1 571
Frais de formation	4 365	191	-	4 556
Intérêts et frais bancaires	394	-	-	394
	<b>216 981</b>	<b>196 255</b>	<b>49 759</b>	<b>462 995</b>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<b>(27 383) \$</b>	<b>(736) \$</b>	<b>(20 798) \$</b>	<b>(48 917) \$</b>